

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 12 - 15

Séance du 22 décembre 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 30

Représentés : 3

L'an deux mille vingt, le vingt-deux décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, JOANNON, LUCIANO.

**PRESENTATION DU
RAPPORT D'ACTIVITES
2019**

**DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION SUD
SAINTE BAUME**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, CATANI Laurene, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :

Adjoint : Monsieur Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur le Maire)

Conseillers Municipaux : Madame Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Alain BERARD).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur FERRARA

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20201222-DEL20201215-DE
Date de télétransmission : 23/12/2020
Date de réception préfecture : 23/12/2020

En application des dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est informé des activités de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume notamment par la communication du rapport annuel adressé avec le compte administratif par le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité de la Communauté Sud Sainte Baume au titre de l'année 2019, adopté par le Conseil Communautaire le 7 décembre 2020.

Le Conseil Municipal :

- Prend acte du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume au titre de l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY